



*LE CONSEIL RÉGIONAL
DE L'ENVIRONNEMENT
DE LANAUDIÈRE*

Rapport d'activités

2002 - 2003

Introduction

Le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) entreprend sa 13^e année d'existence. La dernière année a été marquée par la réalisation d'un projet qui a permis d'établir et de soutenir un sentier d'hiver à usages multiples non-motorisés localisé principalement sur le territoire de la ZEC des Nymphes, entre Saint-Damien et Saint-Zénon. Un nouvel organisme a été créé pour soutenir le développement de cette infrastructure écotouristique : la Corporation des sentiers de sports canins de Lanaudière.

Le CREL a aussi participé cette année à plusieurs démarches dans le domaine de la gestion des matières résiduelles en s'impliquant à des degrés divers dans l'élaboration des Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) des MRC de D'Autray, de Montcalm et de la Communauté métropolitaine de Montréal. Nous avons collaboré à des projets d'établissement de deux ressourceries. Nous avons aussi participé aux audiences publiques du BAPE sur le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie. Finalement, nous avons poursuivi l'organisation de formations au compostage domestique dans plusieurs municipalités.

Au niveau de la concertation, le CREL a continuer d'assurer sa représentation au sein de nombreuses organisations régionales, tant au niveau environnemental qu'aux niveaux social ou économique. Cet aspect de la concertation avec les forces du milieu demeure fondamental dans la réalisation de notre mission au regard de la reconnaissance que nous accorde le Ministère de l'Environnement du Québec. Le CREL échange et travaille aussi avec des organisations environnementales de l'extérieur de Lanaudière, notamment avec les cinq Conseil régionaux de l'environnement (CRE) touchés par le territoire de planification de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Nous avons aussi poursuivi activement notre participation à la gestion du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et au traitement des dossiers nationaux dont s'occupe cet organisme.

Le CREL est géré par un conseil d'administration de douze personnes parmi lesquelles six proviennent de groupes environnementaux, deux de groupes intéressés à la conservation des ressources naturelles, une du secteur industrie et commerce, une du secteur municipal et deux citoyens ou citoyennes. Entre le 1er avril 2002 et le 31 mars 2003, il y a eu 7 séances du conseil d'administration et 2 séances du comité exécutif.

Mission

Le CREL est un organisme de concertation et de consultation en matière d'environnement reconnu par le Ministère de l'Environnement du Québec. Il regroupe des organismes et des individus préoccupés par la protection et la mise en valeur de l'environnement et par la promotion du développement durable dans la région de Lanaudière.

Le CREL se veut le défenseur du droit de la population lanaudoise à un environnement sain. Pour ce faire, il plaide pour la conservation de l'intégrité du milieu naturel et propose des projets à caractère environnemental, des moyens d'action et des stratégies pour aider à solutionner les problèmes environnementaux.

Le CREL compte environ 90 membres provenant de divers milieux dont des groupes environnementaux, des groupes intéressés à la conservation des ressources naturelles, des gouvernements locaux, des entreprises et de simples citoyens.

Les principaux domaines d'activité de notre organisme sont : la gestion des matières résiduelles, la gestion de l'eau, l'aménagement et la protection des milieux naturels, la promotion du développement durable et la qualité de l'air en milieu urbain.

Représentations auprès des organismes régionaux

Le CREL est membre de plusieurs organismes régionaux en tant qu'administrateur ou de représentant sectoriel. Ainsi nous avons participé aux réunions des conseils d'administration du Conseil régional de développement Lanaudière, du Comité de Zone d'intervention prioritaire (ZIP) des Seigneuries et de la Corporation des sentiers de sports canins de Lanaudière. De plus, nous avons participé aux activités des comités et des groupes suivants:

- Coalition Joliette–D'Autray pour une gestion écologique et démocratique des déchets;
- Table de concertation COSE–Ciment Saint-Laurent;
- Comité d'études sur la gestion des déchets de la MRC de D'Autray;
- Commission de consultation publique sur le PGMR de la MRC de D'Autray;
- Commission de consultation publique sur le PGMR de la MRC de Montcalm;

- Collège environnement de la SADC d'Autray-Joliette;
- Table régionale sur l'économie sociale de Lanaudière (TRESL);
- Coalition lanaudoise sur la mondialisation;
- Table des partenaires du développement social de Lanaudière;
- Table de promotion du bénévolat de Lanaudière;
- Table d'harmonisation du parc national du Mont-Tremblant.

Communications

- Nous avons fait des envois aux membres du CREL pour les informer et les inviter à participer à des événements dans le cadre des activités de la Coalition lanaudoise sur la mondialisation et du Colloque régional sur les OGM.
- En tant que partenaire du projet de protection des berges de la rivière Maskinongé, nous avons participé en septembre à une conférence de presse des Amis de l'environnement de Brandon afin d'annoncer le début de la réalisation du projet.
- Nous avons émis un communiqué dénonçant le projet du Ministère de l'Environnement d'amender certains règlements concernant l'incinération des matières résiduelles dangereuses toxiques.
- En tant que membre du comité de recherche du projet *Les OGM dans Lanaudière : Qu'est-ce que les agriculteurs produisent et utilisent, et pourquoi?*, nous avons participé à deux conférences de presse annonçant la tenue du Colloque régional sur les OGM.
- Dans le cadre du projet de *Sentier d'hiver à usages multiples non motorisés*, nous avons participé plusieurs événements de promotion dont une entrevue à la télévision communautaire, une présence à l'émission « La poudre d'escampette » diffusée sur les ondes de Téléquébec et un article de Louis-Gilles Francoeur dans le journal *Le Devoir*.
- Nous avons participé aux activités du « Jour de la terre » le 22 avril dernier au CEGEP de Joliette.

Agroenvironnement et gestion de l'eau

- Participation à une séance d'information du Ministère de l'Environnement sur une étude de caractérisation des eaux souterraines et de surface du bassin de la rivière l'Assomption.
- Rencontre du ministre Boisclair lors d'une tournée d'information sur le nouveau *Règlement sur les exploitations agricoles (REA)*.
- Participation à une rencontre du CLD de Montcalm sur le *Centre d'expertise sur la gestion décentralisée de l'eau (Technopôle de l'environnement)*.
- Participation aux activités du Comité de recherche du projet *Les OGM dans Lanaudière: Qu'est-ce que les agriculteurs produisent et utilisent, et pourquoi?* Sous la supervision de l'ACEF de Lanaudière, ce projet visait à connaître l'utilisation des cultures contenant des OGM par les producteurs agricoles lanaudois ainsi que leur perception de la problématique des OGM.
- Organisation conjointe du Colloque régional sur les OGM qui a eu lieu le 29 mars dernier. Ce colloque se voulait une suite au projet de recherche.
- Participation aux audiences publiques du BAPE sur le développement durable de la production porcine au Québec. Rédaction et présentation d'un mémoire.
- Participation aux séances du conseil d'administration et du comité exécutif de la ZIP des Seigneuries.
- Participation à une réunion d'information à l'usine d'épuration de la CMM sur la planification de l'amélioration des performances de l'usine en matière de traitement des eaux usées.
- Participation à deux réunions publiques, à Repentigny et à Verchères, visant à valider le Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) de la ZIP des Seigneuries. Présentation de la fiche technique sur l'épuration des eaux usées de la CMM.
- En tant que membre du comité aviseur du projet et en tant que support technique, participation à l'élaboration et à la réalisation du projet de protection des berges de la rivière Maskinongé piloté par les Amis de l'environnement de Brandon.
- Participation au colloque "J'ai le goût de l'eau" organisé par la CARA

Gestion des matières résiduelles

- Finalisation du projet de *Système permanent de gestion des résidus domestiques dangereux (RDD) dans la MRC de L'Assomption*. Ce projet a été rendu possible grâce à des contributions financières du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de la MRC de L'Assomption. Des collectes de RDD ont été organisées dans les municipalités de la MRC et un dépôt permanent à l'usage de tous les citoyens de la MRC a ouvert ses portes au début du mois de novembre 2001 dans le parc industriel de la Ville de l'Assomption. En 2002-2003, la MRC de l'Assomption a récupéré environ 70 tonnes de RDD, devenant ainsi une des MRC les plus performantes dans ce domaine sur le territoire de la CMM.
- Participation au conseil d'administration du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED).
- Participation aux activités de la Coalition Joliette-D'Autray pour une gestion écologique et démocratique des déchets.
- Organisation de formations sur le compostage domestique et distributions de composteurs dans plusieurs municipalités des MRC de D'Autray, de Matawinie et de Montcalm.
- Nous avons poursuivi notre participation au conseil d'administration provisoire d'un projet d'économie sociale (Ressourcerie de Repentigny) dans la MRC de l'Assomption. Ce projet sera financé en grande partie par le Ministère de l'environnement du Québec (MENV) dans le cadre de son programme d'aide aux entreprises d'économie sociale oeuvrant dans la gestion des matières résiduelles.
- Nous avons aussi poursuivi notre participation aux travaux du Comité d'étude sur la gestion des déchets de la MRC de D'Autray.
- Nous avons participé comme commissaire à la consultation publique sur le PGMR de la MRC de D'Autray et nous y avons présenté un mémoire.
- En collaboration avec le CLD de D'Autray, nous avons préparé une demande et obtenu une subvention du MENV pour réaliser une étude de faisabilité d'une ressourcerie dans la MRC de D'Autray.
- Le CREL est membre de la Commission de consultation publique sur le PGMR de la MRC de Montcalm.
- Le CREL a aussi participé à plusieurs rencontres sur l'élaboration du PGMR de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

- Nous sommes devenus membre de la *Coalition des Signataires du rebut global* qui demandent que les autorités de la CMM produisent un PGMR qui puisse mettre en oeuvre les principes d'une gestion écologique des déchets.
- Nous avons fait une demande d'audiences publiques sur le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie.
- Participation aux audiences publiques du BAPE sur le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie. Rédaction et présentation d'un mémoire.
- Nous avons envoyé une lettre au ministre Boisclair lui demandant de refuser la demande de décret d'urgence par la compagnie BFI-UTL pour l'obtention d'une autorisation pour une capacité d'enfouissement supplémentaire sur les cellules déjà complétées du site d'enfouissement de Lachenaie.
- En tant que président du comité sur la gestion des matières résiduelles du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, le directeur du CREL a présenté en commission parlementaire le mémoire de cet organisme sur le projet de loi 102.
- Participation à l'AGA de Collecte sélective Québec.
- Participation au Forum national sur la gestion des matières résiduelles organisé par Recyc-Québec en janvier dernier.
- Le CREL participe aux travaux du groupe de travail sur les véhicules hors d'usage de la table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers, supervisée par Recyc-Québec.

Parcs, forêts, milieux naturels

- Nous avons réalisé le projet d'*Aménagement d'un sentier d'hiver à usages multiples non-motorisés*. D'une longueur d'environ 65 kilomètres, le sentier s'étend entre Saint-Damien et Saint-Zénon. Le projet se fait en collaboration avec l'Association des amateurs de traîneaux à chiens de Lanaudière, la ZEC des Nymphes, les Éditions du Cerf et les municipalités de Saint-Damien, de Saint-Zénon et de Sainte-Émélie-de-l'Énergie. La plus grande partie du parcours se situe sur le territoire de la ZEC des Nymphes. Les contributions financières proviennent du FAQDD et de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Lanaudière. De plus, une aide financière a été accordée par la Fondation de la Faune du Québec afin de réaliser l'aménagement dans le respect des habitats fauniques.

- Afin d'assurer le soutien au développement du sentier d'hiver, formation de la *Corporation des sentiers de sports canins de Lanaudière*
- Nous avons poursuivi les démarches pour la conservation d'un milieu naturel humide situé dans le domaine Val-Pontbriand à Rawdon.

Présentation de projets

- *Colloque régional sur les OGM.* Nous avons collaboré à la préparation et à la présentation d'une demande de financement au programme ICCRA (Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles) d'Agricuure Canada dans le but de financer le colloque régional sur les OGM. Le financement a été obtenu et le colloque s'est tenu le 29 mars dernier au club de golf Montcalm à Saint-Liguori.
- *Aménagement faunique d'une partie du domaine Val-Pontbriand.* Nous avons présenté une demande de financement au programme Action-Environnement du MENV afin de commencer, en collaboration avec la Municipalité de Rawdon, l'aménagement d'une aire d'interprétation d'un milieu naturel humide situé dans le domaine Val-Pontbriand à Rawdon. Nous sommes en attente d'une réponse.
- *Phase préliminaire à un bilan environnemental régional.* Ce projet a été présenté au CRDL dans le cadre du programme FDR (Fonds de développement régional). Une partie seulement du financement demandé a été accordé, ce qui nous permettra tout de même de réaliser le projet. À terme, le bilan sera une source unique de référence pour toutes les personnes et les organismes publics ou privés qui s'intéressent à l'environnement régional et au développement durable. Toute la population de tous les secteurs d'activités pourront se servir et bénéficier des outils d'information, d'éducation et d'aide à la décision qui seront développés.
- *Projet pilote de gestion des résidus des entreprises d'entretien automobile.* Ce projet est présenté conjointement à Recyc-Québec par le CREL et le Réseau des ressourceries du Québec. Il vise à établir un système de récupération de tous les résidus des entreprises d'entretien automobile. Deux régions sont visées : une région rurale au nord de Lanaudière (une partie de la Matawinie) et une région urbaine, soit la Ville de Trois-Rivières. Nous sommes en attente d'une réponse.
- *Projet de reboisement de parcs industriels dans la MRC de l'Assomption.* Ce projet est présenté conjointement par la SODAQ (Société de l'arbre du Québec) et par le

CREL au programme FACC (Fonds d'action sur les changements climatiques) du gouvernement fédéral. La plantation d'arbres est une des actions reconnues de lutte aux changements climatiques. Nous sommes en attente d'une réponse.

Autres représentations et interventions

- Réponse à de nombreuses demandes ponctuelles faites par des citoyens concernant des problématiques environnementales vécues ou constatées.
- Participation à l'AGA du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) à Ville de Saguenay.
- Participation aux séances du conseil d'administration et du comité exécutif du RNCREQ.
- Poursuite de notre participation et de nos représentations au conseil d'administration et à l'assemblée générale annuelle des organismes suivants : le Conseil régional de développement Lanaudière (CRDL), le Comité ZIP des Seigneuries, le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets et la Corporation des sentiers de sports canins de Lanaudière.
- Participation à l'AGA de COSE Lanaudière.
- Participation à une visite des installations de Ciment Saint-Laurent organisée par COSE Lanaudière.
- Participation au congrès de l'ACFAS à l'université Laval sur les technosciences du vivant.
- En collaboration avec l'Association québécoise pour l'éducation relative à l'environnement (AQPÈRE), réalisation d'un inventaire des réalisations, outils et initiatives régionales en matière d'éducation à l'environnement.
- Accueil de deux jeunes stagiaires de *Jeunesse Canada Monde*.
- En collaboration avec la Table de promotion du bénévolat de Lanaudière et la Corporation des loisirs et des sports de Lanaudière, supervision de la réalisation d'un inventaire des formations disponibles aux bénévoles.

Source : Gilles Côté, directeur général